



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sclérose latérale amyotrophique

Question écrite n° 62882

Texte de la question

M. Nicolas Sarkozy attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur une grave maladie neurologique : la sclérose latérale amyotrophique. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre d'établissements spécialisés susceptibles d'accueillir les patients souffrant d'une telle maladie ainsi que le nombre de lits. Il lui demande enfin de lui indiquer quels sont les moyens que le Gouvernement a mis en oeuvre pour lutter contre cette maladie qui a été découverte en juillet 2000.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Sarkozy](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62882

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3649

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)